

## **INDÉPENDANCE AU PÉTROLE**

### **Non seulement une formidable opportunité économique, mais un véritable projet de société**

Montréal, le 24 avril 2008. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a tenu à réagir immédiatement à l'article paru aujourd'hui en page 2 et 3 de la section Affaires du quotidien La Presse, et ainsi faire écho au dévoilement hier du rapport *État et perspectives de l'énergie au Québec jusqu'en 2030* par le Conseil régional de l'environnement du Saguenay / Lac Saint-Jean. Le directeur général du RNCREQ, Philippe Bourke, s'est dit emballé à l'idée qu'un tel objectif d'indépendance pétrolière puisse servir de moteur de développement pour le Québec au cours des prochaines décennies : «il s'agit d'un objectif rassembleur, qui nous interpelle tous, et dont les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques sont indéniables».

Le rapport, préparé par Patrick Déry, spécialiste en énergétique pour le Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB), nous rappelle que le pétrole est une ressource épuisable qui se tarit, et pour laquelle il nous faudra irrémédiablement trouver des alternatives. Le rapport fait la démonstration que le Québec possède les atouts et les ressources pour lui permettre de relever ce défi. Considérant que le pétrole est entièrement importé au Québec (ce qui se traduit notamment par un déficit commercial imposant) et qu'il est la source de problématiques environnementales majeures, le RNCREQ estime que les Québécois ont tout en leur faveur pour agir maintenant. Qui plus est, une telle stratégie nous permettrait du même coup de relever le défi climatique.

«Si nous n'agissons pas maintenant, c'est la nécessité qui nous forcera à le faire bientôt. Pourquoi alors ne pas saisir cette opportunité en planifiant dès maintenant cette transition pour le plus grand bénéfice de tous les Québécois ?» a souligné M. Bourke. Au cours des prochains mois, le RNCREQ souhaite mettre en œuvre une stratégie pour faire cheminer cette idée, pour qu'elle soit discutée et débattue. «Nous voulons que tous les Québécois partagent cette vision et en comprennent les avantages. C'est un passage obligé pour la réussite de ce projet. C'est aussi de cette façon que nous pourrons tous

ensemble, définir les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir» a conclut M. Bourke.

Le rapport complet se retrouve sur la page d'accueil du site Internet du RNCREQ à l'adresse suivante : [www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ, [www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Information :

Chantal Rainville, responsable des communications  
(418) 522-0006, poste 2222 ; cell. (418) 254-6938  
[chantal.rainville@rncreq.org](mailto:chantal.rainville@rncreq.org)